CRÉDIT AGRICOLE S.A.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Emission et Admission d'Obligations Crédit Agricole S.A.

À TAUX FIXE et à INTÉRÊTS TRIMESTRIELS
4,20 % décembre 2010 / décembre 2022
d'un montant nominal de 650 000 000 euros
susceptible d'être porté à un montant nominal maximum de 812 500 000 euros

Visa de l'Autorité des marchés financiers n°10-424 en date du 2 décembre 2010.
Code valeur FR0010975656

Le présent prospectus sera disponible aux heures habituelles de bureau, un quelconque jour de la semaine (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés) sur simple demande auprès de Crédit Agricole S.A. - Service des Publications, 91/93 boulevard Pasteur – 75015 Paris.

Responsable de l'information : Monsieur Bertrand BADRE, Directeur Finances Groupe

Avertissement au lecteur

« Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire ».

A - CONTENU ET MODALITÉS DE L'OPÉRATION

1. **Montant de l'émission :** Le montant minimum de l'émission est de 650 000 000 euros représenté par 650 000 000 obligations de un euro de nominal. Il est susceptible d'être porté à un montant maximum de 812 500 000 euros représenté par 812 500 000 obligations de un euro de nominal.

2. Caractéristiques des titres émis : Les titres émis sont des titres de créance non complexes

2.1. Prix d'émission : 100,091 % soit 1,00091 euro par obligation payable en une seule fois à la date de règlement
Taux de rendement actuariel brut : 4,26 % à la date de règlement.

2.2. Période de souscription : du 6 décembre 2010 au 22 décembre 2010 inclus

2.3. Jouissance des Obligations : 28 décembre 2010

2.4 Date de règlement : 28 décembre 2010.

2.5 Intérêts : Les obligations rapporteront un intérêt trimestriel payable en une seule fois sur la base d'un taux d'intérêt trimestriel égal au taux nominal annuel divisé par 4, nonobstant le nombre de jours de la période considérée, soit 4,20 % divisé par 4, soit 1,05 % du nominal. Les dates de paiement des intérêts seront les 28 mars, 28 juin, 28 septembre et 28 décembre de chaque année. Le premier terme d'intérêt sera payable le 28 mars 2011.
Si une Date de Paiement d'Intérêts tombe un jour qui n'est pas un Jour Ouvré, elle sera repoussée au Jour Ouvré suivant. Jour Ouvré désigne tout jour où le Système européen de transfert express automatisé de règlements bruts en temps réel (« TARGET ») ou tout système qui lui succèderait, fonctionne. Les intérêts cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par l'Emetteur. Les intérêts seront prescrits dans un délai de 5 ans.

2.6. Amortissement, remboursement :
Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 28 décembre 2022 par remboursement au pair ou, si ce jour n'est pas un Jour Ouvré, il sera repoussé au Jour Ouvré suivant. Le capital sera prescrit dans un délai de 5 ans à compter de la mise en remboursement

Amortissement anticipé :

- *Par rachats en bourse, offres publiques d'achat ou d'échange :* Crédit Agricole S.A. se réserve le droit de procéder à l'amortissement anticipé des obligations soit par des rachats en bourse, soit par des offres publiques d'achat ou d'échange, ces opérations étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des titres restant en circulation. Les obligations ainsi rachetées seront annulées. L'information relative au nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation sera transmise annuellement à Euronext Paris SA pour l'information du public et pourra être obtenue auprès de l'Emetteur.
- *Par remboursements :* Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. s'interdit de procéder à un remboursement anticipé pendant la durée de l'emprunt.

2.7. Durée de l'émission : 12 ans.

2.8. Rang de créance : Les obligations et leurs intérêts constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Emetteur, venant au même rang entre eux et au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'Emetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'Emetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations du présent emprunt, à ne pas conférer d'hypothèque sur les biens et droits immobiliers qu'il peut ou pourra posséder, ni à constituer un nantissement sur son fonds de commerce, au bénéfice d'autres obligations, sans consentir les mêmes garanties et le même rang aux présentes obligations. Cet engagement se rapporte exclusivement aux émissions d'obligations et n'affecte en rien la liberté de l'Emetteur de disposer de la propriété de ses biens ou de conférer toute sûreté sur lesdits biens en toutes autres circonstances.

2.9 Garantie : Cette émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

2.10. Notation : Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

2.11. Mode de représentation des porteurs de titres : Les porteurs d'obligations sont groupés en une masse (la Masse) jouissant de la personnalité civile.

Le représentant titulaire est : Monsieur Stéphane MONNIN demeurant : 3, rue du Sommet des Alpes – 75015 PARIS

Le représentant suppléant est : Monsieur Philippe de LAMARZELLE demeurant : COUPLEHAUT – 61560 COURGEOUST

2.12. Service Financier : Le service financier de l'emprunt centralisé par CACEIS Corporate Trust mandaté par l'Emetteur, sera assuré par les intermédiaires teneurs de compte et le service des obligations (transfert, conversion) est assuré par CACEIS Corporate Trust mandaté par l'Emetteur.

2.13. Droit applicable et tribunaux compétents en cas de litige : L'emprunt est soumis au droit français. Les tribunaux compétents, en cas de litige, sont ceux du siège social lorsque la société est défenderesse.

2.14. But de l'Emission : Le produit de la présente émission est destiné à poursuivre l'octroi par Crédit Agricole S.A. et les Caisses Régionales de Crédit Agricole de prêts individuels et collectifs à moyen terme et long terme.

B - INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination sociale : Crédit Agricole S.A.

Secteur d'activité : Banque.

Nationalité *:* Société anonyme de droit français.

Capital social : Le capital social au 30 septembre 2010 est de 7 204 980 873 euros, divisé en 2 401 660 291 actions ordinaires de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées. Au 30 septembre 2010, les Caisses régionales en détiennent 55,86% du capital via la SAS Rue La Boétie et les salariés 4,65% via FCPE et PEE. A la connaissance de Crédit Agricole S.A., il n'existe aucun autre actionnaire que la SAS Rue La Boétie détenant 5 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote.

Aperçu des activités : L'activité de Crédit Agricole S.A. se répartit en 6 pôles métiers (Banque de proximité en France – Caisses régionales ; Banque de proximité en France – LCL ; Banque de détail à l'international ; Services financiers spécialisés ; Gestion d'actifs, assurances et banque privée ; Banque de financement et d'investissement) auxquels s'ajoute le pôle Compte propre et divers.

Informations financières sélectionnées :

Données consolidées du groupe Crédit Agricole S.A.

(en milliards d'euros)	**31/12/2008**	**31/12/2009**	**30/09/2009***	**30/09/2010***
ACTIVITE				
Total du bilan	1 653,2	1 557,3	1 602,5	1 725 0
Prêts et créances sur la clientèle	349,0	362,3	363,6	376,2
Dettes envers la clientèle	421,4	464,1	475,0	488,6
Capitaux propres totaux	47,3	52,0	51,0	54,0
Capitaux propres part du groupe	41,7	45,5	45,0	47,3

(*) données non auditées

Au 30 septembre 2010, les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 47,3 milliards d'euros contre 45,5 milliards d'euros au 31 décembre 2009.
Le ratio de solvabilité *Tier 1* s'établit à 10% au 30 septembre 2010 contre 9,5% au 31 décembre 2009, sans qu'il y ait eu d'opération nouvelle significative au premier semestre 2010. Le ratio CRD de Crédit Agricole S.A. ressort à 10,3% à comparer à 9,8% au 31 décembre 2009.
Le groupe dispose d'une situation de liquidité saine. Il bénéficie également du solide appui des Caisses régionales.

Compte de résultat consolidé-résumé

(en millions d'euros)	**31/12/2008**	**31/12/2009**	**9M-2009***	**9M-2010***
Produit net bancaire	15 956	17 942	13 448	15 270
Résultat brut d'exploitation	3 321	5 760	4 431	5 505
Résultat net part du groupe	1 024	1 125	692	1 591

Contribution des métiers au résultat net part du groupe de Crédit Agricole S.A.

(en millions d'euros)	**31/12/2008**	**31/12/2009**	**9M-2009***	**9M-2010***
Banque de proximité en France– Caisses régionales	581	730	557	746
Banque de proximité en France - LCL	654	574	433	483
Banque de détail à l'international	(420)	(458)	(488)	(838)
Services financiers spécialisés	460	457	307	387
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	1 392	1 357**	995**	1 134
Banque de financement et d'investissement	(1 924)	(320)	(203)	712
Compte propre et divers	281	(1 215)**	(908)**	(1 032)
TOTAL	**1 024**	**1 125**	**692**	**1 591**

* Données non auditées.
** Données 2009 retraitées du transfert de BFT en Compte propre.

Evolution récente de la situation financière et perspective :
Le **produit net bancaire** (PNB) du groupe Crédit Agricole S.A. s'établit à 15 270 millions d'euros pour les 9 premiers mois de 2010, en hausse de 13,5% par rapport à 2009, grâce notamment à la dynamique commerciale des métiers de proximité et de collecte, ainsi qu'à la poursuite de la réduction des pertes des activités en cours d'arrêt de CA CIB. La croissance du PNB du troisième trimestre 2010 par rapport au troisième trimestre 2009 est impactée négativement à hauteur de 0,3 points de pourcentage par le paiement de l'amende Echange Image Chèque.
Les **charges d'exploitation** augmentent facialement de 8,3% pour les 9 premiers mois de 2010 du fait d'opérations de restructuration et de la comptabilisation de charges exceptionnelles sur la période. A périmètre et change constants, cette hausse est ramenée à 3,5%. Le coefficient d'exploitation s'établit à 63,9% au cours des 9 premiers mois de 2010, en net recul de 3,2 points sur un an.
Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 5 505 millions d'euros au cours des 9 premiers mois de 2010, en hausse de 24,2% sur un an.
En baisse pour le troisième trimestre consécutif, le **coût du risque** s'établit à - 973 millions d'euros sur le trimestre, reflétant une baisse de 18,2% par rapport à l'année dernière et de 76 points de base au troisième trimestre, contre 106 points de base un an plus tôt. Il reste principalement concentré sur la BDI et les Services financiers spécialisés. Pour les 9 premiers mois de 2010, il s'élève à - 3 027 millions d'euros, en baisse de 11% sur un an. Les créances douteuses représentent 4,2% des encours de crédit bruts sur la clientèle et les établissements de crédit contre 4,1% au 31 décembre 2009. Elles sont couvertes à hauteur de 65,9% y compris les provisions collectives.
Le résultat des sociétés mises en équivalence s'établit à 1 077 millions d'euros au cours des 9 premiers mois de 2010, bénéficiant de la contribution élevée des Caisses régionales (+14,9% sur un an) et du redressement de la contribution de BES et Bankinter au cours du troisième trimestre 2010.
Le **résultat net sur autres actifs et variations de valeur des écarts d'acquisitions** est négatif de -586 millions d'euros au cours des 9 premiers mois de 2010. Il intègre l'impact négatif de la cession de 0,8% d'Intesa Sanpaolo au premier trimestre (pour -159 millions d'euros) et la dépréciation de goodwill sur Emporiki au deuxième trimestre (pour -418 millions d'euros).
Le **résultat net des activités arrêtées** s'élève à 9 millions d'euros pour les 9 premiers mois de l'année. Il intègre à partir du troisième trimestre le résultat de la Banque Indosuez Mer Rouge (BIMR), en cours de cession.
Le **résultat net, part du groupe** pour les 9 premiers mois de l'année s'établit à 1 591 millions d'euros, soit plus du double des 9 premiers mois de 2009.

Résumé des principaux facteurs de risques propres à la Société et à son activité :

Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque décrits aux pages 136 à 176 (Facteurs de risques), aux pages 177 à 201 (Informations au titre du Pilier 3 de Bâle II) et les notes 3 (Gestion financière, exposition aux risques et politique de couverture), 4.8 (Coût du risque), 6.15 (Provisions techniques des contrats d'assurance) et 6.16 (Provisions) des notes annexes aux états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2009, ces notes spécifiques figurant aux pages 282 à 297, 303, 326 et 327 à 329 respectivement du document de référence de la Société déposé auprès de l'AMF le 12 mars 2010 sous le numéro D.10-0108 ainsi que les facteurs de risques décrits dans les actualisations du document de référence de la Société déposées auprès de l'AMF le 26 mars 2010 sous le numéro D.10-0108-A01, le 17 mai 2010 sous le numéro D.10-0108-A02 ; le 30 août sous le numéro D.10-0108-A03 (notamment les pages 99 à 106, 107 à 121, 151, 158, 168 et 169) et le 19 novembre sous le numéro D.10-0108-A04 ainsi que les facteurs de risques suivants :

- Risque de crédit,
- Risques de marché,
- Risques particuliers induits par la crise financière,
- Risques liés à la gestion du bilan (risques financiers structurels, de taux d'intérêt global, de change, de liquidité et de financement),
- Risques du secteur de l'assurance,
- Risques opérationnels,
- Risques juridiques,
- Risques de non-conformité.

Renseignements complémentaires

Des compléments d'information sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 12 mars 2010 sous le numéro D.10-0108, dans les actualisations déposées auprès de l'AMF le 26 mars 2010 sous le numéro D.10-0108-A.01, le 17 mai 2010 sous le numéro D.10-0108-A.02, le 30 août 2010 sous le numéro D.10-0108-A.03 et le 19 novembre 2010 sous le numéro D.10-0108-A.04.

C - RESUME DES FACTEURS DE RISQUE

Certains facteurs peuvent affecter l'aptitude de l'Emetteur à respecter ses engagements relatifs aux Titres. Ces facteurs sont repris en page 2 du prospectus sous la dénomination « Facteurs de risque » et précisent (i) certains facteurs de risques liés à l'Emetteur ou à son secteur d'activité, (ii) certains facteurs de risque liés aux Titres et (iii) des risques de marché et autres facteurs de risque. Les investisseurs devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les Titres.

D – RISQUES PARTICULIERS Les titres vendus avant la date de remboursement normal par Crédit Agricole S.A risquent d'enregistrer une moins-value, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché ou d'insuffisance de la demande sur le marché au moment de la vente.